

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 20
Date de la convocation : 10/03/2023

Objet : Vote du budget primitif 2023 – budget communal
Numéro : II-2023/10

SEANCE du 20 mars 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le vingt mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Pouvoirs : LECOMTE Nathalie pouvoir à GUELIN Carole, LEBLOND Alain pouvoir à MASCRE Gérard

Absents : DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance.

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023, et propose à l'assemblée de le voter :

*En section fonctionnement au niveau du chapitre

*En section d'investissement au chapitre pour les dépenses et recettes non individualisées et à l'opération pour les dépenses et recettes individualisées.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

• **En section fonctionnement :**

-Adopte les chapitres de dépenses : 011, 012, 014, 65, 66, 68, 022, 023, 042

Pour le chapitre 65 (art 6574 voté à l'article) les élus présidents ou trésoriers d'association ont quitté la salle au moment du débat et du vote du chapitre, soit : Patrick BONNAC, Patrick FEUILLERAT

-Adopte les chapitres de recettes : 013, 70, 73, 74, 75, 77, 002, 042

Total de la section : 3 384 149.93 €

• **En section d'investissement :**

-Adopte les opérations : 15, 67, 77, 79, 81, 82

-Adopte les chapitres de dépenses : 16, 20, 204, 21, 23, 26, 020, 040, 041

-Adopte les chapitres de recettes : 001, 10, 16, 021, 024, 040, 041

Total de la section : 2 401 213.85 € (inclus RAR 2022 sur BP 2023)

A la majorité des membres présents et représentés :

- Chapitre 65 article 6574
(2 présidents ou trésoriers d'associations subventionnées ont quitté la salle pour le vote) donc 16 présents et 18 suffrages exprimés. **POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

- Tous les autres chapitres du budget : **POUR : 20 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 20/03/2023
LE MAIRE.
Alain DELSOL



**Certifie exécutoire compte tenu de
la transmission à la Sous-
Préfecture le
De la publication le
Fait à Lavernose-Lacasse
Le Maire**